

Concours de l'Autorité - Edition 2021

Publié le 18 juin 2021

La finale de la 3^e édition du concours de plaidoiries organisé par l'Autorité à l'attention des étudiants en droit ou économie de la concurrence a eu lieu le 17 juin.

Au cours de cette journée, 4 équipes ont eu l'occasion de plaider en conditions réelles devant le collège de l'Autorité, composé cette année Isabelle de Silva, présidente, Fabienne Siredey-Garnier, Henri Piffaut, Emmanuel Combe, Irène Luc, vice-présidents, Laure Gauthier, Gwenaëlle Nouët, Lauriane Lépine-Sarandi, Pascale Déchamps, Sophie Bresny, Rapporteurs généraux adjoints, Mathias Pigeat, Directeur juridique, accompagnés de Guillaume Perret et Hengrui WAN en qualité de référendaires.



Lors de la séance du matin, l'équipe de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne - dont les membres étaient issus des Master 2 Droit économique de l'Union européenne, Master 2 Concurrence, Distribution, Consommation, Master 2 Politiques Publiques et Master Analyse et Politique Économiques - s'opposait à celle du Master 2 Droit des affaires - DJCE Nancy de l'Université de Lorraine.



L'après-midi, ce sont les étudiants du College d'Europe qui affrontaient ceux du Master 2 Droit de l'économie de l' Université Paris Nanterre.



Au terme d'une journée de haute volée, c'est l'équipe de l'Université Paris I: Panthéon-Sorbonne qui a remporté le concours ; ses membres s'étant vu offrir la possibilité d'effectuer un stage au sein des services de l'Autorité. Le Master 2 Droit de l'économie de l'Université Paris Nanterre a remporté le second prix.

Félicitations à toutes les équipes !

